

STE JAMMA DESLIM  
LOT A N° 3 ZONE INDUSTRIELLE

~~BAKADOU~~ - RABAT -

vues/régularisation  
dossier JAMMA DESLIM

RABAT, LE 20 JANVIER 1993

Messieurs,

Nous faisons suite à votre correspondance du 14 décembre 1992 et en remercions que notre Direction Centrale a marqué son accord pour le plan de régularisation des arriérés portés sur les sociétés JAMMA DESLIM, Tapis Jabri et ce comme suit :

- Versement de 830 MDHS à effectuer préalablement, par les acquéreurs.

- Crédit de consolidation de 795 MDHS sur 3 ans en faveur de JAMMA DESLIM à couvrir par :

1) Caution hypothécaire sur terrain et construction de la société JAMMA DESLIM à hauteur des crédits.

2) Caution d'une banque étrangère à hauteur des crédits.

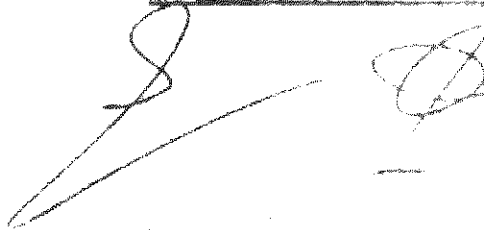
- 2 -

- Ristourne d'agios de 17% mths

Nous vous demandons par conséquent de bien vouloir contacter ces nouveaux acquéreurs en vue de se présenter à nos bureaux pour la formalisation des contrats de prêts.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BANQUE POPULAIRE DE MADAGASCAR

The block contains two handwritten elements. On the left is a large, stylized signature in dark ink. To its right is a circular stamp or seal, also in dark ink, which appears to be a signature or a specific mark within a circular frame.

De la part de Mr. HOUARI

A l'attention de Mr. DUPONT

Cher Monsieur DUPONT,

Vous trouvez ci-après la notification de la banque au sujet de la ristourne

- Ils nous accordent 178.000,00 dhs
- Mr. STOTTI consent de baisser le prix de sa prestation à 46.000,00 dhs correspondant à
  - Réalisation et suivi de la transaction
  - Buletins de transfert
  - Prise en charge de la délivrance du quitus garantissant le passif

Sincères salutations

HAOUARI

